

le Vincentien

Magazine municipal #54 janvier 2025

*Bonne année
à tous*



TROIS
ÉGLISES

Page 4

NOMBREUX
TRAVAUX

Page 6

CULTURE
POUR TOUS

Page 10

SOMMAIRE

- Édito P.3
- Histoire des trois églises P.4
- Nombreux travaux P.6
- Saison culturelle réussie P.10
- Vie associative P.12
- Expression politique P.14
- Agenda P.15



ANDRÉ DULUC NOUS A QUITTÉ.

Grand passionné et figure de la course landaise durant des années, en particulier portant haut les couleurs de la locale ganaderia Labat, André Duluc s'est éteint le 6 septembre, à l'âge de 93 ans. Ce sera la propriété de la famille Labat, « à Chiouleben » qui aura été, finalement en toute logique, le lieu de son dernier souffle.

Nous souhaitons ici lui rendre très modestement un nouvel hommage. Adishatz André !



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, # 54

Tirage : 1 700 exemplaires.

Directeur de la publication : Henri Bédât.

Dépôt légal : à parution.

Réalisation : Caractères, Saint-Paul-lès-Dax.

Crédit photo (sauf mention particulière) : mairie de Saint-Vincent-de-Paul, Nicolas Darracq.

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



NOUVEAUX ÉLUS

Deux nouvelles personnes ont intégré le Conseil municipal cette année. Suite à la démission d'Isabelle Chauprade, Jérôme Coly vient de la remplacer au sein de l'équipe municipale. Il rejoint ainsi Amandine Ede qui en avait fait de même après la démission de Christelle Lalanne. Nous leur souhaitons donc ici un peu tardivement, mais sincèrement, la bienvenue et les remerciements pour leur engagement.



FORTE PARTICIPATION POUR LA SEMAINE BLEUE

Pour la troisième année consécutive, le CCAS de la commune a organisé des animations dans le cadre de la semaine bleue nationale, du 30 septembre au 4 octobre 2024, destinée aux personnes âgées et retraitées sur le thème : "Bouger ensemble pour entretenir la flamme". La semaine s'est ouverte avec le traditionnel repas animé par le groupe musical « Tekema ». 116 convives ont participé au déjeuner concocté par « Le vieux tâchoire » sous la halle à l'étang de la Glacière. Il y avait une très bonne ambiance, les personnes ont dansé jusqu'en fin d'après-midi.

Tout au long de la semaine des ateliers se sont enchaînés : relaxation

avec une sophrologue, gymnastique, journée intergénérationnelle avec un atelier culinaire le matin en partenariat avec le Centre de loisirs et l'après-midi jeux et goûter avec les enfants de l'Espace jeunes et du Centre de Loisirs, Qi Gong, intervention d'une naturopathe holistique, exercices et promenade autour de la Glacière avec un kiné et la participation des petits Vincentiens qui ont offert café et viennoiseries aux participants, initiation et démonstration de Country.

Un grand merci à tous les intervenants, les membres du CCAS et aux participants de la semaine bleue.



Semaine Bleue 2024

NE PAS BAISSER LES BRAS



Il m'est souvent arrivé de comparer, ici même, l'action communale avec l'aventure des marins lors des grandes courses autour du monde.

C'est encore une fois plus que jamais d'actualité.

Nos dirigeants souhaitent un effort de tous pour combler le déficit abyssal de l'État : à l'occasion du projet de loi de finances, les nuages noirs se sont amoncelés sur les collectivités avec des décisions mettant à mal leurs finances donc leur développement et pour certaines, tout simplement leur survie.

Contrairement à l'État, les communes sont astreintes à une obligation d'équilibre qui au fil des mois est de moins en moins tenable.

La situation s'est déjà dégradée depuis plusieurs années avec une baisse de la dotation de l'État pour les investissements (cette année, par exemple, 25 000 euros d'aide pour 100 000€ sollicités).

Concrètement, cela veut dire que nous aurons de moins en moins de recettes pour vivre au quotidien. Nous serons obligés de mettre de notre poche ce que l'État et autres co financeurs ne donneront plus.

Quelle que soit sa taille, aucune collectivité ne sera malheureusement épargnée.

L'éclaircie est peut-être arrivée avec la démission du gouvernement, reportant ainsi le vote de cette loi de finances.

Pour autant le ciel reste menaçant, l'avenir s'assombrit, une gestion prudente s'impose plus que jamais.

Nous ne pourrons lancer de nouveaux projets que si nous avons l'assurance d'un soutien d'importance des partenaires habituels (Conseil départemental, Conseil régional, État, autres).

Notre recherche d'autres recettes telles que celles issues de photovoltaïques est primordiale et nous ne ménageons pas nos efforts.

Ainsi cette année 2024 vous avez pu voir quelques avancées notables :

- › la sécurisation de la route du stade avec une piste cyclable
- › l'aménagement des locaux de la Glacière
- › le démarrage des travaux du pumptrack
- › la réfection des vestiaires du foot
- › la livraison du nouveau lotissement au parking des férias
- › l'équipement en vidéo surveillance du site de la Glacière

Le montage du budget 2025 sera difficile compte tenu des éléments cités plus haut. Les choix seront cornéliens en matière de travaux : l'entretien des bâtiments, la voute de l'église, les ponts de la Glacière qui donnent des signes de faiblesse, l'étang à curer.

Il nous faut également prendre en compte les contraintes administratives et environnementales qui nous sont imposées.

Notre devoir d'élus est de ne pas baisser les bras et de prendre nos responsabilités pour répondre aux besoins des habitants dans de bonnes conditions.

Soyez sûrs que c'est ce que je fais avec le Conseil municipal et que nous continuerons de le faire ensemble, en vous associant autant que faire se peut aux décisions et aux choix.

Henri Bédard
Maire

Vice-président du Conseil départemental

UNE ÉGLISE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Une des particularités de notre commune est que s'y trouvent trois églises. Au delà du volet religieux, regardons un peu l'historique architectural de ces édifices.

La Chapelle du Berceau (600, impasse du Berceau)

Érigée en 1730, suite au culte de Saint Vincent de Paul et de son lieu de naissance, diverses initiatives visent dans les années 1820 à remplacer la chapelle, dégradée et trop exigüe, par un édifice plus digne de la gloire du saint landais. Relancé en 1842, le projet confié à un jeune architecte Paul Gallois (1825 - 1889) aboutit à la pose de la première pierre le 6 août 1850. Des difficultés de financement ralentissent le déroulement du chantier qui est mené à bon terme plus tard sous la direction de l'architecte de la ville de Dax, Victor Sanguinet. L'église est inaugurée le 24 avril 1864. L'édifice, contrairement à la coutume, est tourné vers l'ouest, afin que la façade d'entrée s'inscrive dans la continuité visuelle du Berceau et du chêne.

Un dôme en zinc, posé sur un large tambour cylindrique couronne la croisée. Bâtie dans un beau calcaire blond mêlé de brique rouge, la chapelle compense la relative simplicité de sa structure par la richesse de modénatures et de son décor, inspirés de l'architecture classique française de la fin du XVI^e et de la moitié du XVII^e siècle, époque où vécut



le saint titulaire. Face à la chapelle se tient toujours la maison natale de Saint Vincent : le bâtiment actuel n'est pas la maison d'origine mais une reconstitution réalisée avec les matériaux d'origine.

Classé depuis 1925, le chêne voisin « lou bielh cassou », 8 fois centenaire, fut endommagé par une tempête en 1876 et consolidé avec du béton sans que cela n'affecte sa croissance (13 m environ à l'heure actuelle)

L'église Notre Dame de Buglose (51, rue des Carillons)

Tout a commencé par la construction, à l'endroit où aurait été découverte en 1620 une statue miraculeuse par un jeune berger, d'une chapelle aujourd'hui disparue.

Au XVIII^e siècle, autour du culte de cette statue et de la canonisation de Saint Vincent de Paul, le pèlerinage au sanctuaire au cœur du hameau de Buglose atteignit son apogée. Ce sanctuaire se présentait alors sous l'aspect d'un édifice à vaisseau central et de deux bas-côtés dont l'un se terminait par une chapelle dédiée à Saint Vincent. Dans le chœur se trouvait la niche abritant la statue miraculeuse.

Au milieu de XIX^e la menace d'effondrement de la toiture de l'église impose le projet d'une restauration puis d'une reconstruction totale confiée à l'architecte départemental Sibien.

En 1861 le plan d'ensemble est modifié par Gustave Alaux. Des caves sont creusées sous les sacristies, des arcades sont percées entre le chœur et les chapelles latérales déjà construits avec un remaniement des piliers et des voûtes.

Avec le XX^e siècle, une restauration générale transforme considérablement l'aspect intérieur du bâtiment (1959 - 1969). L'église fût tardivement consacrée en 1965, puis érigée en basilique mineure par le Pape Paul VI en 1966.

Aujourd'hui elle présente un style néo-roman (pour l'extérieur) et néogothique (pour l'intérieur).



Église du village de Saint Vincent de Paul, (Au Bourg)



Les apparences sont parfois trompeuses, l'église n'a pas encore célébré son 100ème anniversaire (NDLR, ce sera en cette année 2025!). À son emplacement il ne subsiste plus rien de l'ancienne église Saint-Pierre-de-Pouy qui aurait été érigée au 13^e siècle et dans laquelle Vincent de Paul (ou Vincent Depaul – 1581/1660) a été baptisé en 1581.

En effet, au début du XX^e siècle la toiture et les murs de l'édifice présentent de graves faiblesses. Le 20 août 1911 alors qu'un ouragan traverse les Landes, la flèche surmontant le clocher s'ébranle en emportant dans sa chute le reste du beffroi. Albert Pomade et son associé Alexandre Lalanne (faisant partie des rares architectes landais initiés à l'art de restaurer les édifices anciens), après expertise, soumettent à la municipalité soit de reconstruire le clocher, soit devant les travaux considérables à effectuer sur l'édifice, de le recréer dans sa

totalité. La ville opte dans un premier temps pour une reconstruction de l'existant mais cette stratégie est abandonnée en février 1914 par les architectes pour procéder à la reconstruction totale au vu du mauvais état des structures. C'est ainsi que trois ans plus tard la première pierre du nouveau clocher est posée. Sa structure métallique est conçue à Bordeaux tandis que les cloches sont fondues à Tarbes. Le sanctuaire est officiellement achevé le 28 avril 1925. De l'ancien clocher, les architectes ne conserveront que les contreforts d'angles prolongés en hauteur par quatre obélisques. Ils optent pour un plan basilical qui confère au lieu une monumentalité exaltant son lien avec Monsieur Vincent, saint patron et protecteur. Flanquée de collatéraux bas, la haute nef est percée de grandes baies thermales qui donnent une insolite connotation balnéaire

à cet ensemble de style néo-roman. Elle s'achève par un chevet plat à pans coupés qu'encadrent les sacristies. Avec ses voûtes plein cintre et ses colonnes massives, la scénographie intérieure fait écho à l'univers des grands établissements de bains romains. Les architectes ont pris soin de mettre en avant la cuve en pierre de fonts baptismaux au-dessus de laquelle a été baptisé Saint Vincent le 24 avril 1581. Les 17 verrières signées Mauméjean renforcent la majesté de ce décor dont la structure en béton armé et l'épure annoncent déjà un basculement vers l'architecture moderne.

Saint-Vincent-de-Paul compte parmi les dernières églises landaises entièrement créées au XX^e siècle. Souvent éclipsée par la notoriété de la chapelle du Berceau, elle constitue l'une des plus insolites et prestigieuses créations de l'agence Pomade.



Pomade, successeur de Lalanne, intervient aussi au hameau de Buglose sur un projet de porche à l'antique (le porche du cimetière/monument aux morts). Sa forme rappelle la silhouette d'un temple égyptien tandis que son décor le rapproche des stèles et temples gréco-romain.

Au service de la commune depuis 1908, Pomade et Lalanne sont également à l'initiative de l'écriture du projet d'embellissement urbain centré autour de l'église comme la mairie et le bureau de poste en 1929.

UNE COMMUNE EN DEVENIR

De nombreux travaux dessinent le visage d'un Saint-Vincent-de-Paul adapté à l'évolution de sa population et agréable à vivre pour tous.



FOYER

La rénovation du foyer prend fin. Sol, menuiseries et peintures lui redonnent un éclat et un coup de neuf remarquables.



AIRE DE JEUX DE LA CHINE

Pour le plus grand bonheur des enfants, l'aire de jeux de la Chine s'est agrandie et est à nouveau accessible.



LABORDE

Le futur lotissement des terrains Laborde commence à révéler sa structure avec son réseau de voies internes, leur signalisation et son éclairage.



CAMÉRAS GLACIÈRES

Afin de sécuriser un petit peu plus le site, 5 caméras de surveillance ont été installées à la Glacière.



PUMPTRACK

Au bourg, le pumptrack prend forme.



ROUTE DU MOULIOT

Route du Mouliot à Buglose, la chaussée a été refaite.



ROUTE DU STADE

La route du stade s'est à son tour vue équipée de ralentisseurs et d'une piste cyclable, afin de compléter le réseau de voies douces de la commune.



VESTIAIRES DU STADE

Les vestiaires de la tribune du stade de foot ont eu droit à une rénovation méritée et nécessaire. Le club peut ainsi désormais profiter d'installations bien plus propres et modernes.

LE SMR SAINT LOUIS OUVRE UNE HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL

« Au mois d'octobre, j'ai eu le plaisir de poser la première pierre du nouvel établissement en Soins Médicaux et de Réadaptation de Saint Louis. Qui ne connaît pas quelqu'un, un proche, un ami, qui est passé par les services de la Maison Saint Louis, historique lieu de repos ? Cet établissement post-opératoire va connaître une transformation totale pour le bien de tous. Ce projet ambitieux, moderne, porté par l'association gestionnaire actuelle "Mission du Père Cestac" est d'une importance capitale pour le territoire et ses habitants. Je vous laisse en découvrir l'essentiel. » **HENRI BÉDAT**, maire.



PASSÉ

L'histoire du SMR Saint-Louis est marquée par de nombreuses évolutions pour répondre aux besoins du territoire. En 1852, le Père Cestac fonde à Buglose la « Maison Saint-Louis », une école pour jeunes filles, gérée par les Servantes de Marie jusqu'à la Loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. En 1948, la « Maison Saint-Louis » devient une maison de repos pour femmes avec une capacité de 20 à 25 lits, progressivement portée à 45. En

1997, les locaux sont mis à disposition d'une direction laïque, et la mixité est introduite en 2005 sous l'Association Missions Père Cestac (MPC). Avec les décrets de 2008, la Maison devient un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SMR).

PRÉSENT

Jusqu'en 2017, l'établissement a consolidé sa reconnaissance dans un territoire dominé par le public. Privé à but non lucratif, il est aujourd'hui



Le projet en deux bâtiments respectant les codes urbanistiques locaux.

un acteur reconnu d'intérêt collectif (ESPIC) et participant au service public hospitalier (PSPH).

Certifié par la Haute Autorité de Santé en 2017, sa démarche d'amélioration continue a été valorisée en 2024 par la certification V2020, reconnaissant la qualité des soins et la qualité de vie au travail.

FUTUR

En 2021, l'ARS Nouvelle-Aquitaine autorise la création de 20 places d'hospitalisation à temps partiel : 15 places pour SMR non spécialisés et 5 pour affections de la personne âgée polyopathologique. Cette décision s'inscrit dans les objectifs du schéma régional de santé, répondant aux besoins d'une population vieillissante et soutenant le virage ambulatoire. En 2022, une subvention européenne permet d'engager un projet de reconstruction à neuf du bâtiment, avec un début des travaux prévu en septembre 2024.

Le programme architectural, développé avec les équipes via 12 réunions et une étude ergonomique, poursuit trois objectifs majeurs :

- > Intégrer le nouveau SMR sur le site actuel et optimiser les liaisons et fonctionnements (logistique, accès, locaux du personnel).
- > Améliorer la qualité de vie des patients et des professionnels grâce à un environnement confortable et ergonomique.
- > Créer un cadre paisible et fonctionnel tout en préservant la vocation sanitaire de l'établissement.

MOBILISÉS AU SERVICE DES JEUNES



« Pour la mission que m'a confiée Henri Bédard en faveur de la jeunesse Vincentienne, j'ai à cœur de privilégier l'égalité des chances, de favoriser le Vivre Ensemble et de développer l'apprentissage de la citoyenneté. Le service qui comprend 20 agents est coordonné et supervisé par Caroline Dubernet avec qui je travaille en étroite collaboration. »

SYLVIE BÉZIAT RICARD, adjointe au maire.



Caroline Dubernet

ÉCOLES

L'équipe des animateurs tourne sur les deux écoles de la commune : Pauline Vigier, Annabel Saillant, Aurélie Laporte, Théo Lafitte et Henry Bauwens, tous diplômés de l'animation encadrent et animent les temps périscolaires élémentaires des deux écoles.

BUGLOSE : responsable de l'animation périscolaire : Sandy Arragon.

A l'entretien des locaux : Babeth Giuliani et Florence Delattre

Au restaurant self-service : Babeth Giuliani et deux animateurs

BOURG : responsable de l'animation périscolaire : Gaël Soirat.

Entretien des locaux et restauration : Sylvie Delas, Corinne Jeunesse, Mathilde Durier et Laurence Lavigne.

Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont en charge des accueils périscolaires maternelles et accompagnent les enfants dans l'apprentissage à l'autonomie : Valérie Vis, Marie-Hélène Saubagné, Aurore De San Nicolas, Virginie Le Gal.



Cantine du Bourg : Corinne, Sylvie et Mathilde.



Animateurs Aurélie, Gaël, Sandy, Annabel, Pauline, Théo, Henry.

CENTRE DE LOISIRS (mercredi)

Sous la responsabilité de Gaël Soirat l'ensemble de l'équipe d'animateurs est renforcée par une ATSEM. Les enfants sont organisés par groupes d'âge qui bénéficient d'activités éducatives adaptées

CENTRE DE LOISIRS (vacances)

Sandy Arragon est responsable de l'équipe de direction et d'encadrement des loisirs extrascolaires. Des animateurs étudiants et lycéens sont recrutés à chaque période.

ESPACE JEUNES

Réservé aux collégiens et lycéens il est co-dirigé par Gaël Soirat et Aurélie Laporte, avec le soutien de Théo Lafitte.

Les jeunes sont associés aux programmes dans ce lieu qui leur permet d'être acteurs de leurs loisirs.



ATSEM : Aurore, Valérie, Marie-Hélène et Virginie.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Il est animé par l'adjointe en charge du service et 7 conseillers municipaux avec le conseil technique de Caroline Dubernet. Les 12 jeunes sont élus pour 3 ans et apprennent les principes de la démocratie. Ils travaillent à la fois sur des questions d'aménagements de la commune, d'animations de la vie sociale et solidaire, et de protection de l'environnement.

DISTRIBUTION CCAS

Samedi 14 décembre au matin, les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal ont distribué les colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans de la commune.

Pas moins de 345 colis qui, cette année, ont été confectionnés par l'ESAT (établissement et service d'accompagnement par le travail) Sud Adour Multi Services de Saint Paul lès Dax, établissement géré par L'ADAPEI des Landes, sollicitant ainsi des personnes en situation de handicap.

Remplis de produits uniquement locaux et décorés par les dessins des élèves des écoles de la commune très appréciés, ils auront su faire plaisir à nos anciens pour les fêtes !



SCORE RECORD POUR NINA GIUST

La cérémonie de remise du diplôme national du brevet pour les lauréats de juin 2024 a eu lieu au collège Danielle Mitterrand de Saint-Paul-lès-Dax.

Le principal a remis les sésames aux élèves, notamment à ceux de notre commune.

Parmi eux, Nina Giust qui, par le jeu des coefficients, a obtenu 808 points sur 800.

Henri Bédât, le maire, a été convié à remettre son diplôme à la Vincennienne qui est sa petite nièce. "Il n'y a pas de hasard.

Bon sang ne saurait mentir." a-t-il commenté en souriant.



BONNE RETRAITE A PIERRE SEIRACQ



Le premier octobre dernier Pierre Seiracq a pris sa retraite. Connue et reconnu de tous, natif de Saint-Vincent-de-Paul, Pierre, plutôt appelé affectueusement Pierrot, a été embauché dans la commune le premier juillet 1991 comme agent technique. En 2006, il a été nommé responsable du Centre technique municipal. Depuis 2020, il occupait le poste de responsable des services techniques tout en cogérant le Conseil en Urbanisme avec sa collègue Sophie Lacomere.

« Pierre était discret, efficace. Il a toujours manifesté un bon état d'esprit » a souligné Henri Bédât lors du verre amical que Pierre a offert à ses collègues et aux élus.

Avant de partir il a initié son remplaçant, Jean Luc Mora aux rouages de son poste.

Féru de cyclisme, de randonnées en montagne et heureux grand-père, Pierrot va certainement bien profiter de ses journées. Au nom de tous les Vincenniens et les Vincentiens, nous lui souhaitons une bonne retraite !

PAS DE PAUSE POUR ESCALE A LA GLACIÈRE

Il faisait bon faire escale à la Glacière cet été, où les festivités ont ponctué les week-ends de Juillet. Retour en images.

MARCHE NOCTURNE

Le traditionnel marché nocturne a fait l'ouverture d'Escale à la Glacière 2024.

Les visiteurs ont pu déambuler entre les stands de bougies, de bijoux, de décorations variées sans oublier de déguster des bonnes spécialités landaises, et de ramener quelques souvenirs.



COURSE LANDAISE

La tradition landaise a repris le chemin du théâtre de verdure avec les raseteurs du Sud-Ouest qui ont fait tourner la tête des vaches de la ganaderia Dargelos, puis lors de la course landaise, reportée au mois de septembre à cause de la pluie. Elle a vu la cuadrilla de « La Mecque » avec bon nombre d'écarteurs locaux, affronter avec panache les coursières de Christophe Lacoste.



CABARET

L'ambiance est montée d'un cran le 13 juillet avec le spectacle-cabaret « Allegria » d'Emeric et Jeanne-Lise, après lequel l'étang de la Glacière s'est illuminé sous un joli feu d'artifice.



SONORITÉS HISPANIQUES

Pour le dernier week-end, était proposée une initiation aux danses sévillanes clôturée par l'élection d'une jeune Miss Flamenca et le concert du groupe Kamino, toujours aux sonorités hispaniques.



La régie travaille actuellement au programme d'Escale à la Glacière 2025 mais les grands rendez-vous devraient être maintenus : Marché nocturne, soirée cabaret/feu d'artifice, concerts, week-end taurin, cinéma en plein air. Ce programme sera dévoilé au printemps !

SIX RENDEZ-VOUS CULTURELS

La régie événementielle municipale a choisi de proposer pour la deuxième année une saison culturelle composée de six spectacles étalés sur l'année, en deux phases : trois spectacles de septembre à fin décembre et trois spectacles pour le premier semestre.

Après une première édition 2023/2024 encourageante, la première partie de la saison 2024/2025 a vu des fréquentations variables avec des choix de dates lui imposant parfois une rude concurrence. Malgré cela, la diversité et la qualité ont été à nouveau au rendez-vous avec du chant, du théâtre d'objets et un spectacle familial de conte en musique. Devant la grande qualité des spectacles proposés, la régie ne peut que se conforter dans l'idée d'insister à offrir une telle proposition culturelle dans notre commune.

Ces moments difficiles que traverse notre pays ne peuvent que renforcer notre conviction que la culture est un bien essentiel à défendre et à proposer au plus grand nombre : nous savons tous que l'ouverture culturelle entretient et stimule la réflexion, parfois transmet l'histoire et souvent aiguise le regard sur le présent.

L'esprit critique et le libre arbitre y gagnent ! Et surtout, ces rencontres culturelles sont d'abord de précieux moments d'émotion et d'échanges aussi devant des spectacles vivants présentés par des artistes dont on peut apprécier le professionnalisme et la créativité.

Nous continuerons donc à la promouvoir sur le premier semestre 2025 avec trois nouveaux spectacles variés, dont la programmation est encore en cours de validation.

Nous comptons plus que jamais sur un maximum d'entre vous pour soutenir et défendre la culture avec nous !

Par militantisme, par plaisir ou même par curiosité, venez un soir pousser la porte de la salle des mariages un jour de spectacle.

Vous ne serez pas déçus.



1 : Lolita Delmonteil - Chant



2 : Don Quichote - théâtre d'objets



3 : Ladj Diallo

À cette programmation s'ajoutera comme chaque année, le concert du festival « Chantons sous les pins » de qui nous serons cette année encore partenaires.





« Cette page dédiée à la vie associative me donne l'occasion de remercier les dirigeants des associations utilisatrices du foyer pour leur compréhension et leur adaptation aux changements rendus nécessaires par les travaux de réhabilitation du foyer.

Que ce soit coté municipalité ou coté associations, chacun a su faire de son mieux afin que les activités se poursuivent -certes différemment- pendant ces 4 mois de travaux.

En ce début janvier 2025, le foyer réouvre et les résultats de ces travaux se dévoilent : outre l'amélioration des performances énergétiques, le confort général des salles du foyer est meilleur.

Je souhaite vivement que notre foyer version 2025 soit à la hauteur de vos attentes et permette aux associations de s'y développer. »

PASCAL VILATON, premier adjoint au maire, chargé de la vie associative.

» FOOT

Samedi 7 décembre a eu lieu l'inauguration de nos nouveaux vestiaires, après des mois de travaux durant la trêve, l'heure était à la célébration de cette nouveauté, isolation, WC aux normes PMR, redistribution des locaux arbitres, peintures...

Un grand merci à la commune, notre Maire, ses élus, les services techniques, les espaces verts, les artisans, ainsi que le Président du district pour leurs présences et leurs soutiens dans ce projet ainsi que tout au long de la saison.

Les entreprises participantes à ce projet : Epc, Can'elle créa, Pouységu construction, Delmon menuiserie, Lassalle et fils, Hubert frères, Sefti, Mandron Darbo.



» BUGLOSE D'AUSCOPS

L'association Buglose d'auscops a organisé pendant 3 jours son exposition en reprenant les thèmes des années précédentes : l'école d'autrefois et le théâtre, les guerres, la course landaise, le commerce et l'industrie, les métiers des poilus, les transports, les jeux sports et loisirs et les collections.



» GYM VOLONTAIRE

La Gym de Saint-Vincent-de-Paul vous accueille au foyer pour des cours de yoga le mercredi soir et des cours de gym et Pilates le jeudi soir pour tout renseignement, nous contacter

Par mail : sectiongv.frep@orange.fr



› JOUR DE LA NUIT

L'association le Jour de la nuit a su encore cette année se diversifier en proposant aux 700 spectateurs, de nouvelles thématiques : conférences sur l'ours polaire et les insectes, des contes et un spectacle d'ombres chinoises dans une roulotte. Rendez-vous le samedi 4 octobre, dès 15 heures.



› ACVV

Nous avons réalisé une randonnée en pays Chalossais lors d'une magnifique journée et découvert le superbe village Saint-Aubin. Notre escapade s'est terminée par un repas dans une ferme auberge "La Ferme du Haza".



› AMIS DE L' ADOUR



Escapade en Périgord en juin 2024

› HARMONIE

Le samedi 7 décembre a eu lieu le concert de la Sainte Cécile de l'harmonie. Le public est venu nombreux, malgré un brin de tempête, la salle du foyer était d'ailleurs comble, guichet fermé !

En première partie, l'orchestre de l'école de musique dirigé par Emma Benchikh a interprété 4 morceaux en finissant par le dynamique Thriller de Mickael Jackson. Une très belle représentation, de très bonne qualité pour des jeunes qui n'ont parfois que 2 ans de pratique instrumentale. L'harmonie avec ses 70 musiciens a pris le relais avec un programme éclectique. Cette année encore, 7 nouveaux musiciens issus pour la plupart de l'école de musique ont intégré l'harmonie. Au programme, un premier morceau énergique, suivi d'une marche processionnaire, et d'une musique de film de comédie musicale, pour arriver au point d'orgue de la soirée avec un morceau en 3 parties très technique pour nos musiciens : une mélodie populaire écossaise. Enfin, nous avons fini par l'interprétation de "Pirates des caraïbes 3" venue clôturer le concert et ravir le public.



› BOOGIE BOOTS

La rentrée s'est faite dans la joie et la bonne humeur. De nouvelles personnes sont venues nous rejoindre et ont très vite apprécié la danse country et l'ambiance du club.

Les cours sont un vrai moment de détente et de partage. N'hésitez pas à venir nous voir le 22 février pour un bal qui se déroulera au foyer.



› Liste Henri Bédard, « Ensemble, construisons demain »

Le contexte national actuel est inquiétant. Nous avons voté au début de l'été dernier et le Président Macron n'a pas tenu compte du résultat des urnes. En fin d'année, c'est donc logiquement que le premier ministre a été censuré et a dû quitter prématurément Matignon. C'est dans ce chaos politique et économique que le gouvernement demande aux collectivités locales de contribuer au redressement des comptes publics !

Les collectivités locales, c'est vous, c'est nous, ce sont les services que la commune propose (écoles, centre de loisirs, aide et soutien aux associations, équipements sportifs, événements culturels, action sociale, ...). On se doit de maintenir une qualité de services, d'entretenir l'existant et de construire l'avenir. C'est votre demande, ce sont vos aspirations et nous les comprenons. C'est pourquoi autour d'Henri Bédard, l'équipe municipale continue avec clairvoyance à œuvrer pour développer tout ce qui peut améliorer votre quotidien, malgré la baisse des dotations de l'état, et avec le soutien du département, parfois de la Communauté du Grand Dax. Le conseil municipal se concentre sur la mission que vous lui avez confiée : assurer le développement de Saint Vincent de Paul tout en garantissant une qualité de vie collective respectueuse de notre patrimoine environnemental et culturel, de notre identité et de nos particularités.

Et soyez tranquilles, notre situation financière est saine, nous veillons à équilibrer les comptes, à mesurer l'endettement et à assurer l'avenir tout en réalisant les projets qui vous tiennent à cœur. C'est ainsi que notre commune est attractive : nombreux sont les foyers qui souhaitent s'y installer, séduits par notre Vivre Ensemble, et nous nous enrichissons régulièrement de nouveaux habitants.

Ensemble, Vincentiennes et Vincentiens d'origine ou de cœur, continuons à être raisonnablement ambitieux pour Saint-Vincent-De-Paul !

Bonne année à toutes et tous !

› Liste Jean-Jacques Lahontan, « Rassemblés pour agir »

Cet été a été marqué par une véritable effervescence avec l'organisation des fêtes de nos bourgs. Un grand bravo à l'implication des comités des fêtes, dont le travail n'est plus à prouver. Parmi les temps forts de la rentrée, le forum des associations, qui une nouvelle fois, a été un succès.

Je veux revenir sur une décision qui mérite réflexion : celle de la construction d'une nouvelle salle de réunion au bourg de Buglose. Un projet validé par la quasi-totalité des élus vincentiens.

La question mérite d'être posée : pourquoi ne pas avoir choisi de mutualiser la grande salle de la Maison de la Chasse, déjà existante, pour ces mêmes fonctions ? Une proposition qui, à mon sens, aurait permis de réaliser des économies et de rationaliser l'utilisation de nos espaces publics. Mais cette option a été rejetée au profit d'un nouveau bâtiment, pour un investissement d'au moins 180 000 € de fonds publics. Ce projet ne s'inscrit pas dans une véritable vision de développement durable et stratégique du bourg de Buglose.

D'autant que, dans un contexte de "budget contraint", il aurait été opportun de revoir certaines priorités. À l'heure où chaque dépense d'argent public doit être justifiée, il est difficile d'ignorer le contraste avec la décision prise par nos élus à la communauté d'agglomération.

Ces mêmes élus ont voté contre un projet pourtant largement attendu par la population : la création d'une salle de spectacle pour tous les habitants de notre territoire. Cette salle va nous permettre d'aller assister à des concerts ou à des salons familiaux. C'est un vrai progrès qui va permettre à des habitants qui aujourd'hui n'ont pas les moyens de se déplacer loin, d'accéder à la culture, à l'événementiel, aux loisirs.

Il est regrettable que certaines décisions soient prises uniquement en fonction de considérations politiques ou d'images électorales, sans considérer l'intérêt général du territoire. Cette incohérence entre les discours et les actes interroge.

En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.

Soyez assurés que vous pourrez toujours compter sur mon engagement et ma détermination pour défendre les intérêts de notre commune.

Excellente nouvelle année.

› Corinne Labuxière et Claude Larroque « Vincentiens, nous aussi »

L'Association Missions Père Cestac restructure et construit un nouvel établissement sur son site de Buglose. Un nouveau centre de Soins Médicaux et de Réadaptation, SMR Saint Louis, va voir le jour. Cette unité sera une véritable valeur ajoutée pour notre commune, en matière de soins pour les Vincentiens et les habitants de l'agglomération du Grand Dax. Nous espérons que ce projet sera attractif pour des professionnels de santé et notamment des médecins dont le manque se fait ressentir dans la commune.

Le mercredi 4 septembre 2024, nous avons assisté à une réunion à la maison de la chasse, dont le thème était la construction d'une nouvelle salle associative qui permettra aux associations de Buglose d'organiser leurs activités et réunions.

Ce projet a été étudié en tenant compte du fait qu'il doit s'inscrire en harmonie avec le paysage et les bâtiments existants. Sa future implantation permettra d'organiser et d'enjoliver le parc existant.

Oui, ce projet a un coût, mais nous (Corinne LABUXIERE et Claude LARROQUE), le soutenons. Cet investissement permettra aux associations de travailler dans des locaux adaptés et c'est aussi le moyen de les remercier pour leur engagement dans la vie de notre commune.

Nous adhérons complètement et nous regrettons que ce choix ne soit pas soutenu par tous les élus alors qu'il apporte un « plus » pour tous les Buglosiens.

Lors du conseil municipal du 02 avril 2024, nous avons évoqué la construction de cette salle estimée à 180 000,00 euros, qui n'a soulevé aucune remarque, et avons voté à l'unanimité l'autorisation de programme crédit de paiement.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour souhaiter aux Vincentiennes et aux Vincentiens de très belles fêtes de Noël et du Nouvel An.

Que 2025 vous apporte, à vous et vos proches, bonheur, réussite et surtout une bonne santé.

> JANVIER

- › **SAMEDI 11**, Buglose
Galette des rois Buglose d'Auscops
- › **VENDREDI 17**, foyer
Vœux à la population
- › **MARDI 21**, salle Buglose
Panier d'Or
- › **SAMEDI 25**, foyer
Concours de Belote FC Saint Vincent de Paul
- › **SAMEDI 25**, Étang de la Glacière
Concours pétanque

> FEVRIER

- › **SAMEDI 1^{ER}**, Buglose
AG du Foyer Culturel Laïque
- › **SAMEDI 1^{ER}**, foyer
AG de l'ACVV
- › **VENDREDI 7**, Buglose
AG Agrad'hoc
- › **VENDREDI 7**, foyer
AG Amis de l'Adour
- › **SAMEDI 15**, Salle des mariages
Spectacle 4. Régie événementielle
- › **SAMEDI 15**, Buglose
AG camp des prisonniers
- › **DIMANCHE 16**, foyer
Vide -Greniers Foot
- › **SAMEDI 22**, foyer
Bal Country des Boogie Boots
- › **VENDREDI 28**, foyer
AG de Gemme la forêt

> MARS

- › **DIMANCHE 2**, foyer
Vide greniers Tennis
- › **SAMEDI 8**, Buglose
AG Buglose d'Auscops
- › **DIMANCHE 9**, foyer
Bal annuel Agrad'oc
- › **VENDREDI 14**, foyer
Don du Sang

> MARS (SUITE)

- › **SAMEDI 15**, foyer
Soirée repas Foot
- › **DIMANCHE 16**, Étang de la Glacière
Concours pétanque doublettes seniors
- › **VENDREDI 21**, Buglose
Marche nocturne
- › **DIMANCHE 23**, foyer
Chantons sous les pins
- › **VENDREDI 28**, foyer
Spectacle musical Les amis de l'Adour
- › **SAMEDI 29**, foyer
Conférence sur la toponymie Agrad'Oc

> AVRIL

- › **SAMEDI 5**, foyer
Concert de printemps Harmonie
- › **SAMEDI 5**, Étang de la Glacière
Championnat de France pétanque
- › **DIMANCHE 13**, Salle des mariages
Spectacle 5 . Régie événementielle
- › **VENDREDI 25**, Buglose
Repas de l'amitié Buglose d'Auscops

> MAI

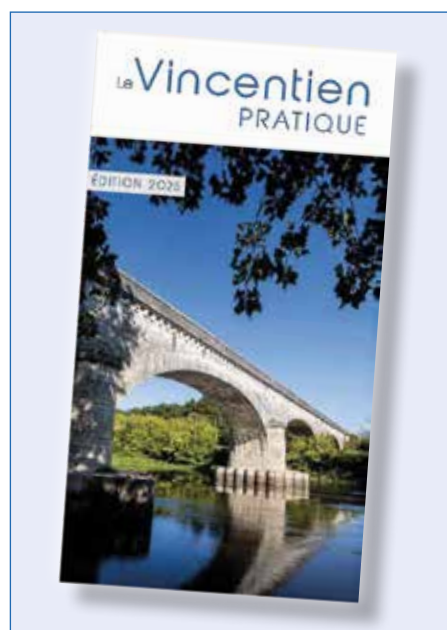
- › **JEUDI 1^{ER}**, stade de football
Tournoi de foot
- › **SAMEDI 17**, Étang de la Glacière
Fête de la Laïcité
- › **DIMANCHE 18**, foyer
Vide-Greniers ACVV
- › **DIMANCHE 25**, Étang de la Glacière
Printemps de la Glacière
- › **VENDREDI 30**, Étang de la Glacière
Repas champêtre
- › **SAMEDI 31**, foyer
Soirée repas Foot

> JUIN

- › **VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8**, Buglose
Fêtes de Buglose
- › **VENDREDI 6**, foyer
Don du sang
- › **VENDREDI 13**, Buglose
Kermesse
- › **SAMEDI 14**, Étang de la Glacière
Rando ACVV
- › **DIMANCHE 15**, Salle des mariages
Spectacle 6 . Régie événementielle
- › **SAMEDI 21**, Étang de la Glacière
Fête de la musique Harmonie
- › **MERCREDI 25**, Étang de la Glacière
AG UNSS
- › **VENDREDI 27**, Étang de la Glacière
Les Olympiades de l'Espace Jeunes
- › **MERCREDI 25 AU VENDREDI 11 JUILLET**,
Tennis club
Tournoi de Tennis du SVPTC

> JUILLET

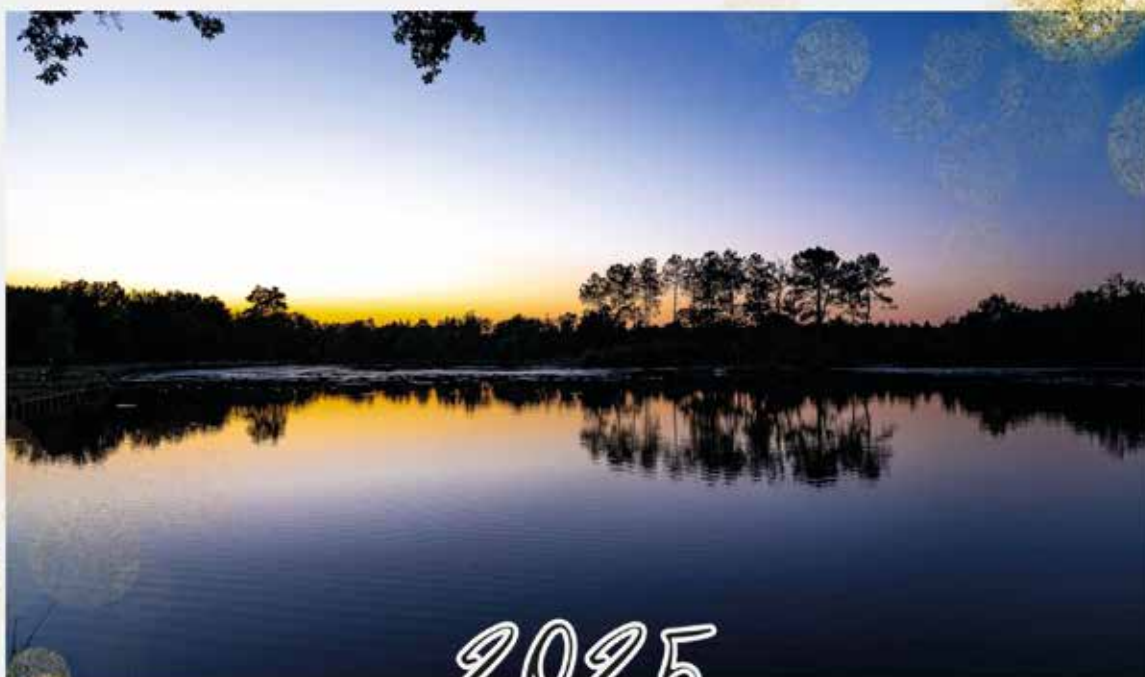
- › **VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6**, foyer
Fêtes de Pouy



Accompagnant cette édition du Vincentien, vous trouverez le nouveau "Vincentien pratique" version 2025 ! Petit guide au format de poche qui rappellera bien des informations utiles et pratiques sur notre commune !



M. le Maire, Henri Bédât
et son conseil municipal
vous invitent à
la cérémonie des vœux



2025

- SAINT-VINCENT-DE-PAUL -

vendredi 17 janvier
à 19 heures,
salle du foyer

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h15.

73, rue du Pouy - 40990 Saint-Vincent-de-Paul

☎ : 05 58 89 91 55 @ : accueil@saintvincentdepaul.fr

Site : saintvincentdepaul.fr

f : [communedesaintvincentdepaul](https://www.facebook.com/communedesaintvincentdepaul)

📍 : [saintvincentdepaul_40](https://www.instagram.com/saintvincentdepaul_40)

